



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES**  
**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2023**

N°	Objet	Décision du conseil municipal
2023-12-11/001	Désignation du secrétaire de séance	Cécilia VOGEL
2023-12-11/002	Approbation du procès-verbal du 9 octobre 2023	Approuvé
2023-12-11/003	Forêt : programme des travaux d'exploitation et état prévisionnel des coupes 2024	Approuvé
2023-12-11/004	Forêt : programme d'actions 2024	Approuvé
2023-12-11/005	Renouvellement engagement certification forestière PEFC 2024-2028	Approuvé
2023-12-11/006	Fusion de la paroisse protestante de Thann et de la paroisse protestante auxiliaire de Felling	Approuvé
2023-12-11/007	Syndicat mixte des gardes champêtres intercommunaux : désignation des représentants de la commune	Approuvé
2023-12-11/008	Personnel communal : instauration de la prime du pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	Approuvé
2023-12-11/009	Personnel communal : révision des taux de cotisation au 1 <sup>er</sup> janvier 2024 pour la protection sociale complémentaire risque « prévoyance »	Approuvé
2023-12-11/010	Validation de la création d'un regroupement pédagogique concentré	Approuvé
2023-12-11/011	Travaux de réfection de voirie 2024 : pont rue de Storckensohn et autres travaux	Approuvé
2023-12-11/012	Fixation des tarifs communaux 2024	Approuvé
2023-12-11/013	Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2024	Approuvé
2023-12-11/014	Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de collecte et de gestion des déchets 2022	Présenté au conseil municipal en séance
2023-12-11/015	Présentation du rapport d'activités de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin 2022	Présenté au conseil municipal en séance
2023-12-11/DIV1 Décisions prises par le maire par délégations	Droit de préemption urbain : Déclaration d'Intention d'Aliéner	Présenté au conseil municipal en séance
2023-12-11/DIV2 Décisions prises par le maire par délégations	Renouvellement de l'adhésion à l'association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation 68	Présenté au conseil municipal en séance

L'ensemble des délibérations ont été examinées en séance du conseil municipal du 11 décembre 2023. Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT et à la délibération du conseil municipal du 13 juin 2022, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune.

Urbès le 18/12/2023

Le Maire, Stéphane KUNTZ

